

>>> Université Jean-François Champollion

Quels diplômes ?

Tous les diplômes ou titres nationaux de l'enseignement supérieur que l'Université Jean-François Champollion est habilitée à délivrer.

Comment entamer ma démarche ?

Vous constituez le Livret 1

- Vous contactez le secrétariat de la formation continue ou consultez le site Internet de l'université Jean-François Champollion, rubrique formation continue.

- Vous pouvez participer à des séances d'information collective.

- Vous constituez le Livret 1

Un référent pédagogique vous accompagne pour le constituer.

- Un avis de faisabilité (obligatoire) vous est transmis par le responsable pédagogique du diplôme concerné.

Quelle aide pour décrire mon expérience ?

Vous constituez le Livret 2

Vous bénéficiez d'un accompagnement méthodologique. Les enseignants référents, les équipes pédagogiques du diplôme visé et des personnes qualifiées vous aident à constituer votre Livret 2.

A quel coût ?

Les coûts varient selon vos revenus :

- 760 €, si vos revenus sont supérieurs au Smic,

- 260 €, si vos revenus sont inférieurs au Smic.

Comment est validée mon expérience ?

Vous participez à un entretien avec le jury.

Le Livret 2 sert de support à votre audition par le jury.

Diplômes : le terme diplôme est utilisé dans le sens de la certification (certification = diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle (CQP))

Livret 1 : Livret de recevabilité administrative (autres appellations : pré-dossier, dossier de demande de VAE, dossier-type de demande, partie 1)

Livret 2 : Livret de relevé d'acquis d'expérience (autres appellations : dossiers de validation, de candidature, de VAE, partie 2)

La Phase 1 correspond à la constitution du Livret 1 pour lequel un accompagnement méthodologique est proposé.

Un avis de faisabilité obligatoire est transmis à l'issue de cette phase. Il conditionne l'entrée en phase 2.

La Phase 2 correspond à la constitution du Livret 2 pour lequel un accompagnement pédagogique est requis.

Pour aller plus loin ...

> **Contacts**

Université Jean-François Champollion

Service commun de la Formation continue

Tél. & Fax : 05 63 48 64 00

Courriel :

christelle.dreuilhe@univ-jfc.fr

> **Sur le web**

www.univ-jfc.fr

> Formation et insertion

> Formation continue et apprentissage

- La VAE

- En téléchargement

- Le Livret 1 ou Pré-dossier VAE

- Le guide du candidat